

**ESTÉREL CÔTE D'AZUR AGGLOMÉRATION****EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION**

Nombre de Conseillers : En exercice : 48 Présents : 42	Séance du : 21 avril 2026	Date de publication : <b>29 AVR. 2026</b>
--	------------------------------	--

L'an deux mille vingt-six, le vingt et un avril à dix-huit heures, le Conseil communautaire d'Estérel Côte d'Azur Agglomération régulièrement convoqué le 15 avril 2026, s'est réuni à la Communauté d'agglomération, sous la Présidence de M. DECARD, Vice-Président.

**PRESENTS :**

DECARD Guillaume - CAYRON Jean - KLINHOLFF Jean-Pierre - LONGO Gilles - TAPIERO Théo - EL AKKADI Imane - DELAUNAY-KAIDOMAR Françoise - COLOMAR Pierre - LOPEZ Yolande - LANCINE Brigitte - MORENVAL Fabrice - NOURI Isabelle - CHIODI Josiane - DIGANI Stéphane - RAMI Hafida - GRILLET Maxime - TOSI Eliane - AGLIO Yoann - BRENDLE Karen - CAMILLERI Mickaël - CERRUTTI Martial - CHARLET Chloé - FIHIPALAI Telesia - LAUVARD Sonia - LEROY Carine - MARCHAND Charles - MICHELAN Katia - PETRUS-BENHAMOU Martine - PLANTAVIN Christelle - SOLER Annie - VIOLET Paul - BLANC Sylvie - CHANIOL Philippe - CHIRON Hervé - COCUSSE Emmanuelle - ISEPPI Stéphane - JUBLOT Guillaume - LOMBARD Danièle - LECHANTEUX Julie - TESSONNEAU Pascale - TISSIER Ken - AZZOPARDI Noël.

**REPRESENTES** : Conformément à l'article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, ont donné pouvoir de voter en leur nom : RACHLINE David donne procuration à LONGO Gilles - GNERUCCI Yoann donne procuration à CAYRON Jean - CHIOCCA Christophe donne procuration à COLOMAR Pierre - ROUX Fabien donne procuration à LANCINE Brigitte - BONNEMAIN Emmanuel donne procuration à MICHELAN Katia.

**NON REPRESENTÉ** : MASQUELIER Frédéric.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Mme LANCINE.

**INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE**

\*

**SYNDICAT MIXTE D'INGENIERIE POUR LES COLLECTIVITES ET TERRITOIRES  
INNOVANTS DES ALPES ET DE LA MEDITERRANEE (SICTIAM)**

**ELECTION DES DELEGUES**

\*

**- N° 67 -**

Mme TOSI, Conseillère déléguée, expose :

Le Syndicat Mixte Au Service De La Transformation Numérique et Energétique des Territoires Innovants (SICTIAM) est un syndicat mixte ouvert élargi à la carte, qui accompagne ses adhérents dans la transition numérique et énergétique ainsi que dans l'évolution de leurs métiers, dans une logique de mutualisation des moyens et de solidarité territoriale.

À ce titre, il exerce des missions d'ingénierie numérique au bénéfice de l'ensemble de ses adhérents. Il met également en œuvre des compétences exercées à la carte, pour les membres ayant procédé au transfert des compétences correspondantes, en matière d'aménagement numérique du territoire, de distribution publique d'électricité, de distribution publique de gaz, d'éclairage public et d'énergies.

A la suite du renouvellement de l'assemblée délibérante et au regard des statuts du SICTIAM, il y a lieu d'élire trois (3) délégués titulaires et trois (3) délégués suppléants.

L'article L.5721-2 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que « *Pour l'élection des délégués des établissements publics de coopération intercommunale et des délégués des syndicats mixtes au comité du syndicat mixte, le choix de l'organe délibérant peut porter sur l'un de ses membres ou sur tout conseiller municipal d'une commune membre.* »

L'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que le Conseil « *peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret, aux nominations ou aux présentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin.* »

A la suite de cet exposé,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.5721-2 et L.2121-21,

**VU** les statuts du Syndicat Mixte Au Service De La Transformation Numérique et Energétique des Territoires Innovants (SICTIAM),

**CONSIDERANT** qu'à la suite du renouvellement général de l'assemblée délibérante, il y a lieu de désigner trois (3) délégués titulaires et trois (3) délégués suppléants,

le Conseil communautaire est invité à :

**PRENDRE ACTE** des candidatures.

**DECIDER** à l'unanimité de procéder à un vote à main levée.

**PROCEDER** à la désignation de chacun des trois (3) délégués titulaires et trois (3) délégués suppléants du Conseil communautaire au sein du Syndicat Mixte Au Service De La Transformation Numérique et Energétique des Territoires Innovants (SICTIAM).

**DIRE** que la présente délibération sera notifiée au SICTIAM.

## **LE CONSEIL,**

**APRES** avoir entendu l'exposé de **Mme TOSI, Conseillère déléguée,**  
**ET A LA DEMANDE de M. LE VICE-PRESIDENT,**  
**APRES** en avoir délibéré,

**PREND ACTE** des candidatures suivantes :

Les délégués titulaires :

- Madame TOSI Eliane
- Madame LAUVARD Sonia
- Monsieur CHIRON Hervé

Les délégués suppléants :

- Madame NOURI Isabelle
- Monsieur ZEYEN Stéphane
- Monsieur AGLIO Yoann

**DECIDE** à l'unanimité de procéder à un vote à main levée.

**PROCEDE** à la désignation de Madame TOSI Eliane déléguée titulaire au sein du Syndicat Mixte Au Service De La Transformation Numérique et Energétique des Territoires Innovants (SICTIAM) avec 40 voix POUR et 8 ABSTENTIONS (LECHANTEUX Julie, JUBLOT Guillaume, COCUSSE Emmanuelle, CERRUTTI Martial, CAMILLERI Mickaël, CHARLET Chloé, BONNEMAIN Emmanuel, MICHELAN Katia).

**PROCEDE** à la désignation de Madame LAUVARD Sonia déléguée titulaire au sein du Syndicat Mixte Au Service De La Transformation Numérique et Energétique des Territoires Innovants (SICTIAM) avec 40 voix POUR et 8 ABSTENTIONS (LECHANTEUX Julie, JUBLOT Guillaume, COCUSSE Emmanuelle, CERRUTTI Martial, CAMILLERI Mickaël, CHARLET Chloé, BONNEMAIN Emmanuel, MICHELAN Katia).

**PROCEDE** à la désignation de Monsieur CHIRON Hervé délégué titulaire au sein du Syndicat Mixte Au Service De La Transformation Numérique et Energétique des Territoires Innovants (SICTIAM) avec 40 voix POUR et 8 ABSTENTIONS (LECHANTEUX Julie, JUBLOT Guillaume, COCUSSE Emmanuelle, CERRUTTI Martial, CAMILLERI Mickaël, CHARLET Chloé, BONNEMAIN Emmanuel, MICHELAN Katia).

**PROCEDE** à la désignation de Madame NOURI Isabelle déléguée suppléante au sein du Syndicat Mixte Au Service De La Transformation Numérique et Energétique des Territoires Innovants (SICTIAM) avec 40 voix POUR et 8 ABSTENTIONS (LECHANTEUX Julie, JUBLOT Guillaume, COCUSSE Emmanuelle, CERRUTTI Martial, CAMILLERI Mickaël, CHARLET Chloé, BONNEMAIN Emmanuel, MICHELAN Katia).

**PROCEDE** à la désignation de Monsieur ZEYEN Stéphane délégué suppléant au sein du Syndicat Mixte Au Service De La Transformation Numérique et Energétique des Territoires Innovants (SICTIAM) avec 40 voix POUR et 8 ABSTENTIONS (LECHANTEUX Julie, JUBLOT Guillaume, COCUSSE Emmanuelle, CERRUTTI Martial, CAMILLERI Mickaël, CHARLET Chloé, BONNEMAIN Emmanuel, MICHELAN Katia).

**PROCEDE** à la désignation de Monsieur AGLIO Yoann délégué Mixte Au Service De La Transformation Numérique et Energétique des Territoires Innovants (SICTIAM) avec 40 voix POUR et 8 ABSTENTIONS (LECHANTEUX Julie, JUBLOT Guillaume, COCUSSE Emmanuelle, CERRUTTI Martial, CAMILLERI Mickaël, CHARLET Chloé, BONNEMAIN Emmanuel, MICHELAN Katia).

**DIRE** que la présente délibération sera notifiée au SICTIAM.

**FAIT** et **DELIBERE** en séance les jours, mois et an que dessus.

**POUR EXTRAIT CONFORME**

Pour le Président absent,  
M. le 2<sup>ème</sup> Vice-Président



Guillaume DECARD

La Secrétaire de séance

Brigitte LANCINE